

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscripts, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 106, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

IMP. PAR L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

WILFRID LACROIX, B.A.A.
ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER
ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin
QUÉBEC.



1, Rue St-Jean
LÉVIS.

JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAULT, **DORREURS,**
ARGENTEURS
et NICKLEURS

3081, rue Saint-Joseph, QUÉBEC T61. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

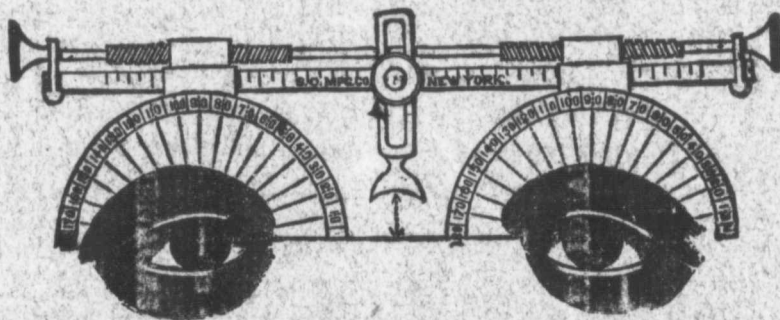
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Four l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

• 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONE
Bell 91
National 100

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101
QUÉBEC.

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

CHEZ NOUS, par M. ADJUTOR RIVARD (5e mille), 25 sous l'exemplaire (30 sous, franco par la poste), la douzaine, \$2.00 (ou \$2.25 par la poste) ; le cent, \$15.00, frais d'envoi à la charge de l'acheteur.

PREMIERE ENCYCLIQUE DE S. S. BENOIT XV (5e mille) : 2 sous l'unité ; 15 sous la douzaine, \$1.00 le cent ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur.

COURTS CHAPITRES D'UNE HISTOIRE VÉCUE : Tract social à 1 sou ; 10 sous la douzaine ; 75 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.

MUFFLO II : Tract social à 2 pour 1 sou ; 5 sous la douzaine ; 40 sous le cent. Expédition à la charge de l'acheteur.

LA QUESTION JUIVE, par M. l'abbé ANTONIO HUOT (2e édition) : Etude intéressante sur un problème actuel : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA, par le T. R. P. ALEXIS, Capucin (3e édition) : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; au cent, \$7.50. Expédition à la charge de l'acheteur.

TIMBRES-CACHETS — blason du Sacré-Cœur : 25 sous le cent ; \$1.15 pour 500 ; \$2.00 le mille. Franco par la poste.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

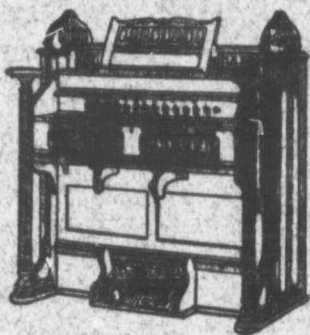
Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPONITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PREX : de \$75.00 à \$300.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2704. boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

Bermudes et Retour . \$150



5 jours à New-York, 8 jours aux Bermudes, 4 jours en mer, comprenant billets de bateau et chemin de fer, wagons-pullman, hôtels, repas, excursions "sight seeing", transports entre gares, hôtels et docks, musées, grottes, aquarium, pourboires, en un mot toutes les dépenses nécessaires.

1ère excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 18 février ; retour, lundi matin, le 8 mars.

2ème excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 11 mars ; retour, lundi matin, le 29 mars.

Voyages sous la direction personnelle de M. F. D. BARIL, notre premier assistant, de retour des Bermudes et enthousiasmé des beautés de ce pays. Pour détails supplémentaires, retenir ses places, etc., s'adresser aux organisateurs.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.
31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.
48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.
5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

**DE
QUÉBEC****ET****BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE**

SOMMAIRE*Calendrier de la semaine, 353. — Les Quarante-Heures, 353.***Partie non Officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : La guerre, 354. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 357. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 358 ; France, 359 ; Irlande, 361 ; Allemagne, 362. — VARIÉTÉS : L'Église en Australie, 363. — LES LIVRES, 364.**Bulletin social :** DOCTRINE : La charité, 365.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 février. — SEXAGÈSIME, 2^e cl. Sol. de la Purification.**Lundi, 8.** — S. JEAN DE MATHA, confesseur.**Mardi, 9.** — S. CYRILLE D'ALEXANDRIE, év. et docteur.**Mercredi, 10.** — S. SCOLASTIQUE, vierge.**Jeuai, 11.** — APPARITION DE LA B. V. M. A LOURDES, 2^e cl. maj.**Vendredi, 12.** — LES SS. SEPT FONDATEURS, confesseurs.**Samedi, 13.** — De la Ste Vierge.**Dimanche, 14.** — QUINQUAGÈSIME, 2^e cl.

QUARANTE-HEURES

8 février, Couvent de la Rivière-Ouelle. — **10,** St-Évariste. — **12,** Couvent de Bellevue. — **14,** St-Roch de Québec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA GUERRE

MOTIFS D'ESPÉRANCE

La guerre se poursuit, terrible, et, selon la forte expression de Notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV, « chaque jour, la terre s'abreuve d'un sang nouveau et se couvre de blessés et de morts. » Presque à chaque heure du jour, des dépêches viennent nous apprendre que des centaines d'êtres humains ont été fauchés par la mitraille, et depuis le 4 août dernier, l'information quotidienne n'est plus qu'une effroyable nécrologie.

Mais au milieu de ces terribles épreuves, le Ciel n'a pas voulu laisser l'humanité sans consolation. Deux faits, éminemment réconfortants, dominant, en effet, toute cette période de larmes et de sang : dans le monde, Dieu a repris enfin la place qui lui revient de droit, la première ; dans l'homme, c'est l'âme qui règne incontestablement sur la matière.

La Révolution a chassé Dieu du droit public de l'Europe, comme elle l'a chassé d'une multitude d'âmes ; à l'Évangile des Droits de Dieu, elle s'est vantée souvent d'avoir substitué la doctrine païenne des droits de l'homme. « Depuis, en effet, que la sagesse chrétienne a cessé de régler, écrit S. S. Benoît XV, dans son encyclique *Ad beatissimi*, par ses préceptes et ses institutions trop négligés la conduite des États, la stabilité et la tranquillité de l'ordre qu'ils maintenaient, une fois ébranlées, les États eux-mêmes commencèrent à chanceler sur leurs bases ; et il s'en est suivi une telle anarchie des esprits et une telle décadence des mœurs que si Dieu ne se presse de la secourir, la société humaine se voit sur le point de périr ». Dieu chassé des États par des lois impies, que pouvait-il résulter autre chose d'une pareille ignominie que le retour à la sauvagerie païenne, avec la brutalité régnant partout en souveraine ?

Mais voici que la grande leçon de la mort, se présentant chaque jour et à chaque heure du jour, à des millions d'hommes, commence à porter ses fruits salutaires. Un grand nombre de soldats de toutes les armées engagées dans cette terrible guerre, qui, en temps de paix, s'étaient détournés des vérités éternelles, et ne voulaient regarder que la terre et ses jouissances, le monde et ses sophismes, lèvent maintenant leurs yeux vers le Ciel et font à Dieu, dans leur vie quotidienne, la place qui est due au Créateur et Souverain Maître. Des innombrables tranchées, qui sillonnent aujourd'hui le sol européen, la prière monte, presque sans interruption, vers le Ciel. Un prêtre-soldat de France écrivait récemment à son curé-doyen, de la tranchée qu'il occupe : « Au point du jour, on fait la prière, puis on chante comme à la messe : *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus*. A neuf heures, on fait répétition de cantiques pour le dimanche suivant. Chaque dimanche, à la messe, nous chantons de nouveaux cantiques. Après-midi, partie aux cartes. Conférences, sermon, chapelet. Enfin, à 4 heures, prière du soir. La nuit, les veilleurs récitent le rosaire pendant que les camarades dorment et, aux heures d'insomnie, toute la tranchée répond. »

Nous extrayons ces deux paragraphes d'une lettre d'un blessé français de Paray-le-Monial, sans rien changer au style ni à l'orthographe de cet humble soldat : « Le dimanche nous assistons aux offices et nous chantons du mieux que nous pouvons. C'est impressionnant de voir des hommes de tout âge, de toutes castes, et tous suivent les offices avec attention : c'est que l'heure est grave pour tous . . . Un autre dimanche j'étais avec mon ami qui avait son chapelet. L'église était trop petite pour contenir tous les soldats ; tout était plein, la nef depuis le chœur jusqu'à la porte. J'en ai vu là que leurs parents sont enterrés civilement, et lui peut-être marié civilement, assister à la messe et très recueilli . . . C'est là qu'aujourd'hui, en face des dangers que l'on risque à tout moment, que l'on pense à Celui qui nous a donné la vie et qui est capable de nous sauver . . . La religion et la foi, qui étaient si tombées, reprennent le dessus. Je me suis aperçu que beaucoup de mes camarades de régiment qui se moquaient sont revenus à la prière. » (*La Croix*, Paris, 4 janvier).

Et c'est ainsi dans tous les camps.

Que dire maintenant des prières qui montent de tous les foyers, sinon qu'elles sont innombrables, humbles, pieuses, ardentes !

Les peuples ont maintenant leur jour de prières publiques, les non belligérants comme les belligérants. Et voici qu'à l'appel du Souverain Pontife, le monde catholique tout entier va lever vers Dieu ses mains suppliantes. Combien de tièdes catholiques, dont les lèvres sont depuis longtemps rebelles aux pieux accents, se presseront, en ces jours de supplication mondiale, au pied des autels, pour demander au Tout-Puissant cette paix que les hommes ne peuvent donner !

Dieu reprend sa place dans le monde en Maître.

Et l'âme reprend sa place dans l'homme, encore une fois maîtresse du corps et de la matière, comme elle devrait toujours l'être pour le plus grand bien de l'homme et de la civilisation. Les souffrances physiques les plus atroces, les dangers les plus grands, les engins de destruction les plus redoutables, tout cède devant la force d'âme admirablement héroïque dont les soldats font preuve, en cette horrible guerre.

En présence de ces actes sublimes, accomplis aussi bien par les plus ignorants que par les plus instruits des combattants, qui oserait, aujourd'hui, nous parler encore de matérialisme ? Qui oserait enseigner encore, comme cela s'est fait dans plus d'une chaire d'université, que l'homme n'est que le produit d'une évolution brutale et qu'il n'a rien de spirituel en lui ?

Ne cessons pas de demander au Ciel que ces grandes leçons de la guerre ne soient perdues pour personne ; et continuons d'espérer que ce gigantesque conflit se terminera par la victoire de Dieu.

ANTONIO HUOT, ptre.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Vêture et profession. — Le 28 janvier, en la chapelle des Sœurs Franciscaines de la Grande Allée, Son Éminence le cardinal Bégin, accompagné des RR. PP. Ange-Marie et Berchmans, franciscains, présidait une imposante cérémonie de vêture et de profession.

Ont pris le saint habit : Mlles Eva Sanschagrin, de Saint-Malo, Québec, en religion, Mère Marie-Louis-Nazaire de Jésus ; Alexina Labelle, Mère Marie-Nelly du Sacré-Cœur ; Antoinette Couture, de Saint-Malo, Mère Marie-Aurée de la Visitation ; Régina Lehoux, de Sainte-Anne de Beaupré, Mère Marie Saint-Pierre Fourrier ; Angéline Faucher, de Sainte-Marguerite, Dorchester, Mère Marie-Philéas de l'Enfant-Jésus ; Lydia Gagné, de Saint-Pierre de Broughton, Beauce, Sœur Marie-Hilarion de l'Eucharistie ; Blanche Rhéaume, de Sainte-Anne de Beaupré, Sœur Marie-Flavie-Domitille.

Ont prononcé leurs premiers vœux triennaux : Mère Marie-Ada de Jésus, Mère Elsie des Cinq Plaies, Mère Alphée, Mère Alyre de Jésus, Mère Hippolyte de l'Eucharistie.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur Marie Eymard de l'Eucharistie, Sœur Marie Romain de la Croix.

Assistaient au chœur : MM. les abbés L.-H. Paquet, aumônier de la communauté ; H. Bouffard, curé de Saint-Malo ; A. Vincent, curé de Saint-Pierre de Broughton ; Valère Pouliot, vicaire à Saint-Malo ; les Révérends Pères Alexandre et Hyacinthe, franciscains.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Berchmans.

Retraite fermée. — Une retraite fermée pour messieurs les membres du clergé s'ouvrira, lundi soir prochain, le 8 février, à Manrèze, et se terminera samedi matin le 13.

Notes. — Son Éminence le cardinal a fait, dimanche dernier, la bénédiction de la nouvelle bâtisse de la Providence, à Saint-Malo.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Z. Marois, est arrivé parmi nous ces jours derniers et est l'hôte des Messieurs du Séminaire.

— NN. SS. Émile Roy, P. A., V. G., de l'Archevêché de Montréal, Eugène Lapointe, V. G., de Chicoutimi et G. Dauth, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, étaient de passage à l'Archevêché la semaine dernière.

— Son Éminence le cardinal s'est rendu, mardi après-midi, à l'Orphelinat de Saint-Sauveur, pour faire l'ouverture d'une vente de charité, organisée au bénéfice de cette institution.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Consistoire public et privé. — Le 22 janvier, Sa Sainteté Benoît XV a tenu un consistoire public et privé.

Le Saint-Père a nommé plusieurs évêques et a prononcé une allocution qui a porté surtout sur la guerre.

Le Souverain Pontife a mis en relief la neutralité du Saint-Siège et a rappelé les efforts qu'il a faits pour adoucir les effets désastreux du conflit.

« Le Pontife Romain, dit Sa Sainteté dans son discours, étant le Vicaire du Christ qui est mort pour tous les hommes, doit embrasser tous les combattants dans les sentiments d'une égale charité. Père de tous les Catholiques, il compte des enfants dans les rangs des deux armées ennemies et leur sauvegarde lui est également chère. En conséquence il nous est impossible de considérer les intérêts particuliers qui divisent les peuples à l'heure actuelle, mais plutôt les liens communs qu'ils ont entre eux comme frères en la foi. Une autre attitude, non seulement ne serait nullement utile à la paix, mais créerait contre la religion des haines et des aversions et exposerait la tranquillité et la paix de l'Église au danger d'une grave division.

« A notre peuple belge, continue le Pape, nous avons exprimé Notre sympathie dans une lettre au cardinal Mercier. Et nous faisons ici appel aux sentiments d'humanité de ceux qui traversent les frontières d'un autre pays, les conjurant de ne pas dévaster le pays envahi plus qu'il ne l'est absolument nécessaire au point de vue militaire, et par dessus tout de ne pas blesser, sans nécessité, les sentiments des habitants dans ce qu'ils ont de plus cher ; leurs temples sacrés, leurs ministres du Seigneur, leurs droits, leur religion et leur foi. »

Sa Sainteté a ensuite invité tous les fidèles à participer aux prières publiques que l'on fera en Europe, le 7 février, et en dehors de l'Europe, le 21 mars, pour le rétablissement de la paix. Il a annoncé qu'il célébrera un office spécial avec les cardinaux, à Saint-Pierre, le 7 février.

Sir Henry Howard au Vatican. — Sa Sainteté Benoît XV a reçu le nouveau ministre d'Angleterre, Sir H. Howard, qui lui a présenté ses lettres de créance.

Le ministre a prononcé un bref discours, auquel le Pape a répondu.

Le Saint-Père a ensuite invité sir Henry Howard à se rendre dans sa bibliothèque privée, où il a eu avec lui un entretien particulier.

Sir H. Howard appartient à une vieille famille de la noblesse anglaise qui a traversé toutes les persécutions, depuis Henri VIII, sans renier sa foi.

FRANCE

Évêques de France. — Les évêques ont fait la France. Ils l'ont conservée. Aux moments critiques de son histoire on les a vus apparaître au premier plan pour la sauver. Voici qu'une fois de plus, aux heures douloureuses que traverse la Patrie, les évêques des villes envahies se retrouvent non seulement les pasteurs des âmes, mais les défenseurs de la Cité. Avec eux les majestueuses figures de Saint-Aignan, de Saint-Loup, sortent de l'ombre de l'Histoire avec leur charité, leur patriotisme et leur sens de l'organisation. Au milieu de la nouvelle invasion des Barbares, alors que le bombardement s'acharne même sur des monceaux de ruines, à Arras, avec Mgr Lobbedey, à Soissons avec Mgr Péchenard, à Reims avec le cardinal Luçon, à Cambrai avec Mgr Chollet, à Meaux avec Mgr Marbeau, à Lille avec Mgr Charost, à Saint-Dié avec Mgr Foucault, à Nancy avec Mgr Turinaz, les vieux évêques de la Gaule revivent dans leurs successeurs.

Mort de Mgr Bougouïn. — S. G. Mgr Bougouïn, évêque de Périgueux, est mort subitement, d'une hémorragie cérébrale, le 1er janvier.

Il était né à La Mothe-Saint-Heraye, diocèse de Poitiers, en 1845. Ordonné prêtre en 1868, il fut, dès le début de sa carrière ecclésiastique, secrétaire du cardinal Pie pour lequel il eut toujours un profond et reconnaissant attachement. Il remplit à son service les fonctions de sténographe au Concile du Vatican. Successivement professeur au Grand Séminaire de Poitiers, aumônier du Sacré-Cœur en 1875, supérieur du Grand Séminaire en 1889, vicaire général en 1900 et chanoine titulaire en 1901, il fut élu par Pie X, en 1906, évêque de Périgueux et successeur de Mgr Delamaire promu archevêque auxiliaire de Cambrai.

A son arrivée dans le diocèse il se vit chasser de son évêché par une administration anti-religieuse qui vola cet édifice.

Sa Sainteté Pie X, à l'occasion d'un congrès tenu à Périgueux, lui fit adresser une lettre élogieuse et d'une grande importance « approuvant en tous points, écrit la *Croix* de Paris, le rapport magistral de M. L. Durand, sur les principes sociaux. »

A une science théologique profonde Mgr Bougouïn joignait un remarquable talent oratoire.

Le diocèse de Périgueux est un des plus anciens de la France. Il a été fondé au Ier ou au IIe siècle par saint Front. On a les noms de 103 de ses évêques dont trois saints et cinq cardinaux. La cathédrale actuelle est du douzième siècle. Elle a la forme d'une croix grecque et est couverte par cinq coupes. Elle est probablement le plus bel édifice de style byzantin teinté de roman qui ait été élevé en France au Moyen-âge.

Décès de l'évêque d'Oran. — S. G. Mgr Capmartin, évêque d'Oran, vient de mourir après quelques années seulement d'un épiscopat qui promettait d'être fructueux.

Mgr Capmartin est né, en 1855, à Cenon, dans le diocèse de Bordeaux. Après ses études faites au Petit, puis au Grand Séminaire de Bordeaux, il fut ordonné prêtre, en 1879. Successivement vicaire, desservant, curé doyen et curé archiprêtre, il fut, en 1910, élu évêque d'Oran et sacré par S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux.

Elles se rallument — Dans les tranchées du nord et de l'est de la France se sont rallumées les étoiles qu'éteignait jadis l'éteignoir de Viviani.

Le Crucifix, chassé de l'école par les Loges, réapparaît au fond de la tranchée. Les croix, qu'on s'est tant acharné à faire tomber, reposent sur les tombes des soldats. L'image du Christ enlevée aux petits Français orne aujourd'hui les fossés où se terrent les combattants. Bien plus, grâce aux prêtres soldats, Notre-Seigneur descend lui-même au fond des tranchées sur des autels improvisés. Fièremment, beaucoup de soldats arborent à leur képi ou à leur boutonnière la médaille de la Sainte Vierge. Il n'y a plus de respect humain. Officiers et soldats prient à haute voix, chantent des cantiques, se confessent, s'inclinent sous la main du prêtre-soldat ou du prêtre-officier qui les absout. Dans le plus profond recueillement, près de la ligne du feu, au bruit de la fusillade, au fracas du 75, au sifflement de la mitraille, ils entendent la messe et ils communient sans s'inquiéter des « marmite » allemandes qui peuvent venir troubler la cérémonie. De simples soldats se font catéchistes. Les prières reviennent sur les lèvres hier encore railleuses. Et les pires mécréants, lorsqu'ils voient le danger, font leur acte de contrition.

Une preuve enfin de la transformation radicale qui s'opère jusque dans le plus profond du cœur des militaires, c'est le souci qu'ils prennent de décorer les chapelles ou les autels improvisés qui se dressent auprès de leurs tranchées. « J'ai, écrit un aumônier, une gentille chapelle ornée de belles fleurs dorées découvertes au fond d'un placard. Des cuirassiers m'ont confectionné de grosses bougies de cire d'abeilles, qui me reportent aux bougies des catacombes, car, si toutefois, il en existait, elles devaient être ainsi. Un sergent s'est constitué mon enfant de chœur ; j'ai fait venir vin et hosties de la ville et rien ne s'oppose plus au doux bonheur qu'on a de célébrer les saints mystères, quand on sent à chaque instant la mort planer au dessus de sa tête. »

Chez les mêmes hommes eut-on trouvé, il y a six mois, le jour de la Fête-Dieu, tant d'empressement et de bonne volonté pour élever un reposoir ? Bien sûr que non.

Les boulets et les balles sont de grands prédicateurs. La guerre est une grande mission. Et par la faute du diable, qui ne s'attendait certes pas à un tel résultat, lorsqu'il faisait voter par ses fidèles parlementaires la loi des *curés sac au dos*, les aumôniers sont nombreux, très nombreux, et ils recueillent les fruits de la grande retraite qui se prêche sur les champs de bataille.

L'instituteur récite le chapelet. — Dans un village de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angely, c'est-à-dire dans la région où le triste

rénégat, Combes, a été tout puissant jusqu'ici, il ne reste présentement que les « anciens », les femmes et les enfants. Avec tous les hommes valides le curé est parti pour la guerre.

Les offices divins sont naturellement suspendus, mais l'église n'est pas abandonnée.

Chaque jour, chaque soir, le village se rend à la prière ; et c'est l'instituteur, — un instituteur laïque — qui récite le chapelet pour ceux qui sont partis, cependant que les « anciens », les femmes et les enfants répondent en chœur.

Il y a véritablement quelque chose de changé en France. C'est, comme le dit Maurice Barrès, « l'effet d'une vague de fond, d'un grand remous des âmes. » La guerre en faisant reprendre son empire au sérieux de la vie a suscité le réveil de l'esprit religieux.

IRLANDE

Une nouvelle cathédrale. — On commencera bientôt, à Dublin, l'érection d'une nouvelle cathédrale digne de la capitale d'un des pays les plus catholiques du monde. Ce sera l'une des plus vastes et des plus belles de l'Europe. Dans le cours des siècles passés les catholiques, qui, à Dublin, forment la grande majorité de la population, ont bâti deux cathédrales ; mais elles ont été, l'une et l'autre, volées par les Protestants, qui, de la sorte, se sont créés des cathédrales à peu de frais, comme ils l'ont fait d'ailleurs un peu partout en Angleterre et en Irlande.

Ces deux édifices seront surpassés en grandeur et en beauté par la future église. Le travail de construction en sera très long. Il faudra de nombreuses années avant de voir le complet achèvement de ce temple. L'archevêque de Dublin, S. G. Mgr Walsh, veut que l'on aille lentement et sûrement, comme au Moyen-Age, afin qu'on puisse faire grand, solide et beau. Et il lèguera à ses successeurs, comme le faisaient les grands évêques constructeurs du treizième siècle, le soin de continuer et de terminer ce qu'il aura commencé. Ça été là d'ailleurs la méthode adoptée par le cardinal Manning pour l'érection de la cathédrale de Westminster. Son successeur, le cardinal Vaughan, a continué les travaux. Petit à petit ils se complètent sous la direction de S. E. le cardinal Bourne. Et aux successeurs de ce dernier il restera encore beaucoup à faire.

La question des aumôniers. — Grâce aux réclamations des journaux catholiques de l'Irlande et aux demandes faites par S. E. le cardinal Logue, archevêque d'Armagh, le ministère de la guerre, de Londres, a augmenté le nombre des aumôniers dans les troupes. Dans la marine de guerre, où les matelots irlandais forment la grande majorité de l'élément catholique, on a aussi nommé un aumônier pour chaque escadre de la flotte de l'amiral Jellicoe. *L'Irish Catholic* du 16 janvier revient à la charge sur cette question. Il dit que les aumôniers ne sont pas encore en nombre suffisant, parce qu'une escadre se compose de huit navires et d'un croiseur montés par 6,500 hommes, que, de plus, l'Angleterre ailleurs que dans la Mer du Nord, sur différents Océans du globe, a

d'autres escadres ou flottilles qui font la patrouille, et que les marins catholiques qui font partie des équipages de ces vaisseaux sont complètement privés de tout secours religieux. L'Amirauté, dit-il en terminant, doit respecter les croyances religieuses des marins catholiques, comme elle le fait si scrupuleusement pour les Sikhs et autres soldats païens.

ALLEMAGNE

Lettre Pastorale. — L'épiscopat allemand a publié une Lettre Collective à l'occasion du nouvel an. Elle porte les signatures de deux cardinaux, trois archevêques et vingt évêques. Ils y disent que la guerre a ravivé les sentiments religieux des catholiques, que l'appel aux armes a été le signal d'un mouvement général vers la confession et la communion, que la guerre est un châtement infligé par Dieu à l'Allemagne comme aux autres nations de l'Europe en punition de leurs péchés contre la religion, contre le mariage, contre la famille, de leur passion pour les richesses et les plaisirs, de leurs péchés dans les arts, dans la littérature et dans les toilettes, que le grand devoir pour le présent, c'est la pénitence et la réparation.

Les évêques disent ensuite que ce n'est pas leur intention de scruter la conscience des autres nations, mais que « l'Allemagne n'est pas responsable de la présente guerre et que l'agression est venue du dehors ». Ils demandent à leurs ouailles de se consacrer au Sacré-Cœur et de « rapporter à Dieu seul la gloire de la victoire finale » qu'ils espèrent. Leur Lettre, imprégnée d'un profond sentiment de dévotion au Sacré-Cœur, se termine par un appel en faveur de la paix.

En captivité. — Les soldats français, prisonniers de guerre en Allemagne, éprouvent les bienfaits de l'enseignement de la religion que des prêtres, prisonniers de guerre comme eux, leur donnent.

Voici ce qu'écrivit — dans une lettre publiée par la *Semaine Religieuse d'Evreux* — un ecclésiastique du diocèse de Pamiers, interné au camp de Wunsdorf :

« Avec le concours bienveillant des autorités militaires nous avons bâti une église, et notre paroisse au début ne comptait pas moins de 15,000 âmes. Elle s'est démembrée, les soldats ayant été répartis en deux camps. Là où je suis, il reste encore sept à huit mille soldats avec cinq prêtres. Cinq autres sont dans l'autre camp et ont fondé une nouvelle église.

« Nous faisons beaucoup de ministère. Tous les matins nous avons de 150 à 200 communions : le dimanche nous arrivons au chiffre de 300 et nous en avons eu 800 le 1er de novembre. Tous les soirs, après le chapelet, nous expliquons une leçon de catéchisme. Ces braves soldats ne demandent qu'à s'instruire ; plusieurs sont revenus de bien loin... nous avons eu le bonheur de faire faire la première communion à l'un d'eux. Chaque jour nous amène de nouvelles surprises ; dans l'autre camp, un autre soldat se dispose à recevoir le sacrement de baptême. Peut-être pourrions-nous leur faire administrer le sacrement de confirmation. »

VARIÉTÉS

L'EGLISE EN AUSTRALIE

On sait que l'une des dernières nominations de Pie X fut celle de Mgr Cerretti, comme délégué apostolique en Australie. Le prélat fait, depuis dix ans, partie de la prélature diplomatique du Saint-Siège. Il a débuté comme attaché au dicastère des Affaires ecclésiastiques extraordinaires de la Secrétairerie d'État. Puis il a été envoyé en 1904 comme secrétaire à la Délégation apostolique au Mexique.

De Mexico il passa ensuite à Washington où il a rempli pendant plus de huit ans les fonctions d'auditeur à la Délégation apostolique.

La création d'une Délégation apostolique, à l'instar de celle de Washington, s'imposait le jour où le Parlement anglais établit le *Commonwealth of Australia*, la Confédération des États d'Australie.

Ces États ont été formés par les colonies de la Nouvelle-Galles du Sud, du Queensland, de l'Australie méridionale, de la Tasmanie, de Victoria, de l'Australie occidentale.

Un territoire de 2,360 kilomètres carrés est réservé comme futur district fédéral. Le territoire du Nord, le Papou et la petite île de Norfolk sont administrés directement par le gouvernement général.

La Confédération australienne est divisée en six provinces métropolitaines avec treize évêchés suffragants, un vicariat apostolique et une abbaye *nullius*, de l'ordre de Saint-Benoît, l'abbaye de Nuova-Norcia. Cette dernière est située dans le district de Perth de l'Australie occidentale.

Lors du recensement officiel de 1911, on a enregistré 921.425 catholiques romains, soit 20% de la totalité de la population — les indigènes australiens non compris.

Jusqu'à l'acte d'émancipation des catholiques, les prêtres de notre religion n'étaient point admis en Australie. Celle-ci dépendait alors de la Préfecture apostolique de l'île Maurice.

En 1834, un Bénédictin anglais, le Père Polding, fut nommé vicaire apostolique de l'Australie, qui venait d'être érigée en vicariat apostolique sous la désignation de Nouvelle-Hollande. Sur la demande du Père Polding, le Pape Grégoire XVI créa, en 1842, trois évêchés ; bientôt sept autres y furent ajoutés ; puis Sydney et Melbourne furent changés en sièges métropolitains. Les écoles catholiques prirent un essor considérable, grâce au système scolaire introduit par les fidèles qui établirent à leurs frais ces écoles.

Trois Conciles provinciaux ont déjà eu lieu en Australie : le Congrès général catholique de Sydney, tenu en 1900, donna à la vieille Europe une preuve éclatante de la puissance et de l'autorité de l'Église catholique d'Australie.

Si le ministère de l'Église exerçait une influence consolante et considérable sur la race blanche, il n'en fut point ainsi auprès des indigènes.

Les efforts faits dans ce sens par divers Ordres religieux ne furent point couronnés de succès. Les Passionnistes polonais et les Pères français du Saint-Esprit essayèrent la conversion des indigènes, mais sans y réussir. Les Bénédictins furent plus heureux. Ils établirent sur le fleuve Moore une mission. A côté des colons blancs, ils s'occupent aussi de la pastoration des indigènes. D'autres missions ont été fondées par les fils de saint Benoît à la baie de Beagle et au fleuve Drysdale. Cette dernière fut cédée par les Bénédictins aux Trappistes français, qui eux-mêmes viennent de l'abandonner au profit des missionnaires pallotins.

Des Jésuites allemands avaient tenté d'établir une mission au Daly River, mais ils durent l'abandonner, en présence de l'attitude des aborigènes.

H.-G. FROMM.

LES LIVRES

Nous venons de recevoir le *Cinquième Rapport annuel de la Commission de la Conservation*.

Il renferme un compte rendu des délibérations de la Cinquième Assemblée Annuelle, tenue à Ottawa, le 20 et le 21 janvier 1914, ainsi qu'un exposé sommaire du travail effectué sous la direction des divers comités de la Commission, pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1914.

Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, s'occupent d'économie politique, jugeront grandement utile d'avoir sous la main ce volume où se trouvent étudiées beaucoup des questions sur lesquelles l'attention publique est attirée tous les jours.

Les corps législatifs et municipaux, en particulier, trouveront grand profit à prendre connaissance des investigations précieuses et des suggestions pratiques faites par la Commission de la Conservation sur la santé publique, la mortalité infantile, les habitations, les plans de ville, l'agriculture et aussi sur nos forces hydrauliques, nos forêts, nos pêcheries... etc.

La Commission mérite d'être félicitée pour cette belle et bonne publication.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

LA CHARITÉ

Un pharisien vint, un jour, trouver Notre Seigneur Jésus-Christ et il demanda : « Maître, quel est le plus grand des commandements ? » Jésus, songeant que l'heure était venue de promulguer les lois dont l'observation assurerait « la gloire à Dieu, dans les hauteurs du Ciel et, sur la terre, la paix aux hommes de bonne volonté », répondit : « Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le premier et le plus grand commandement. Et voici le second qui est semblable à celui-là : vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements ; il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ces deux-là. »

La divine charité prit, dès lors, possession du monde et se fit un programme de ces paroles de l'évangéliste saint Jean : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'en même temps, il hâisse son frère, il ment ». Elle prêcha partout le commandement « nouveau » de l'amour du prochain.

« Le paganisme avait prétendu résoudre le problème social en dépouillant de ses droits la partie faible de l'humanité, en étouffant ses aspirations, en paralysant ses facultés intellectuelles et morales, en la réduisant à l'état d'absoïue impuissance » ⁽¹⁾ ; la divine charité répudia cette doctrine qui avait créé l'esclavage et elle enseigna au monde « que la famille humaine tout entière, sans distinction de nobles et de plébéiens, était appelée à entrer en participation de l'héritage divin ; elle déclara que tous étaient, au même titre, des fils du Père céleste et rachetés au même prix ; elle enseigna que le travail était, sur cette terre, la condition naturelle de l'homme, que l'accepter avec courage était pour lui un honneur et une preuve de sagesse, que vouloir s'y soustraire, c'était à la fois montrer de la lâcheté et trahir un devoir sacré et fondamental ». (Ibid.)

Pour reconforter plus efficacement les travailleurs et les pauvres, elle leur parla de Celui qui voulut naître dans une crèche, se condamner au labeur manuel, n'avoir pas où reposer sa tête et mourir sur une croix.

Pour incliner vers le malheureux le cœur du riche, elle lui apprit qu'il a été créé pour être le trésorier de Dieu sur la terre ;

(1) Léon XIII. Discours aux ouvriers français, 1889.

« à lui les prescriptions sur le bon usage des biens temporels ; contre lui les formidables menaces du Sauveur, s'il vient à fermer son cœur devant l'infortune et la pauvreté. » (Ibid.)

La charité fit davantage. « Elle inventa, en se multipliant elle-même, un remède à tous les maux, une consolation à toutes les douleurs et elle sut, par ses innombrables œuvres et institutions, susciter une noble émulation de zèle, de générosité et d'abnégation.

Telle fut l'unique solution qui, dans l'inévitable inégalité des conditions humaines, pouvait procurer à chacun une situation supportable (Ibid), et elle fut acceptée par tous durant des siècles.

Un jour de colère divine, le paganisme renaquit. Il prit un nom, puis un autre : il finit par s'appeler le socialisme. — Il déclara, que la charité — c'est-à-dire la vérité — avait trompé le monde. Plus de riches spéculant sur la misère du pauvre ; plus de classe dirigeante usurpant une place qui est celle de tous ; plus de privilèges ; plus de frontières séparant des frères qui ont même nature ; plus de guerre : la guerre est toujours un crime contre l'humanité ; plus de propriété : la terre et ce qu'elle produit appartient à tous ; mais la mise en commun et la dispensation par la communauté, selon les besoins de chacun, des objets utiles à la vie. Plus de charité humiliante pour le pauvre, mais la fraternité voulue par l'égalité de la nature. A bas l'armée, au service des haines d'un pays ! A bas les bornes marquant les frontières qui divisent ! Et, pour en arriver là, la fédération du monde des travailleurs qui refusera de marcher si la guerre éclate et fera disparaître les tyrans qui auront ordonné cette tuerie fratricide.

Le monde, je veux dire celui qui a oublié Dieu et désappris son catéchisme, a été ébloui par ce plan de refonte de la société. Parce qu'ils flattaient toutes les passions, ces rêves malsains, anti-sociaux et anti-humains, avaient groupé, un peu partout, des forces considérables et le socialisme était devenu une grande menace pour l'ordre et la paix sociales.

C'est fini. Nous assistons, présentement, à la banqueroute la plus lamentable que jamais système ait connue. La guerre actuelle aura eu ce bon effet de faire voir l'impraticabilité des doctrines socialistes.

Dès la première heure des hostilités, et sans avoir même levé un doigt en signe de protestation, les socialistes allemands marchaient en rang de bataille contre leurs « frères » de France et leurs « frères » de Russie et cela malgré des résolutions de Congrès vingt fois prises et reprises.

Quant à la charité évangélique, bannie et exilée hier, il a bien fallu reconnaître qu'elle est nécessaire au monde et la rappeler pour panser les blessures que la haine a faites.

A l'heure qu'il est, où irions-nous sans la charité chrétienne dont l'absence, au dire de Benoît XV, a déchaîné la terrible épreuve qui fait saigner et pleurer tant de peuples ?

C'est elle qui a mis sur les lèvres du Père commun des fidèles ces supplications éplorées que Dieu exaucera, un jour prochain, nous l'espérons et le demandons.

C'est elle qui, en attendant la fin de l'épreuve, sauve les âmes et les console.

C'est elle qui panse les blessures, secourt l'indigence, donne son appui au malheur, procure du pain, des vêtements, un gîte à ceux qui en manquent.

C'est elle qui vide la bourse du riche, prend son temps, son intelligence, son cœur, sa vie.

Nous sommes en plein règne de la charité et s'il est vrai de dire que l'on n'a jamais vu tant d'horreurs, en ce pauvre monde, il est tout aussi certain que l'on n'y a jamais vu une telle dépense de véritable charité chrétienne.

Ah ! si en menant les funérailles du socialisme, nous pouvions réfléchir que la charité n'est pas une vertu faite seulement pour réparer des ruines de guerre, mais une vertu pacifiante, une vertu nécessaire à l'équilibre et au bon fonctionnement des sociétés !

Nous voudrions y insister un peu.

Supposons une société d'où la charité serait proscrite, où les relations d'homme à homme seraient uniquement réglées et accomplies suivant la stricte justice, elle ne tarderait pas à périr. Nous citons M. le Comte d'Haussonville : « Il faut faire la charité parce que, dans nos sociétés complexes, si elle suspendait un seul jour son action, une si effroyable explosion de souffrances en résulterait, un tel cri de misère et de détresse s'éleverait vers le ciel, que ceux-là mêmes qui auraient voulu l'abolir reculeraient, effrayés devant leur œuvre et qu'il faudrait recommencer le lendemain ce qu'on aurait cessé la veille. »

Voici comment s'exprime un philosophe, théoricien de l'égoïsme pourtant, Herbert Spencer : « Des expériences journalières prouvent que chacun de nous s'exposerait à des maux nombreux et perdrait beaucoup de biens, si personne ne nous donnait une assistance sans retour. En outre, si personne ne faisait rien de plus pour ses concitoyens que ce qui est exigé pour la stricte observation d'un contrat, les intérêts privés souffriraient de cette absence de tout souci pour les intérêts publics. »

Et ailleurs : Les exigences de l'équité doivent avoir pour complément les inspirations de la bonté.

La charité a donc un rôle social nécessaire.

Elle va, d'abord à panser des blessures que cause l'application rigoureuse du droit.

Les exemples abondent. Voici un ouvrier, père de famille ; le patron a le droit strict de le renvoyer dans les termes de son contrat et suivant les usages locaux : que fera le malheureux et comment nourrira-t-il sa famille ? Un locataire ne paie pas son loyer faute de ressources : il est permis de résilier le bail et de mettre ses meubles dans la rue. Un négociant, pour de justes causes, ne peut solder une dette au terme fixé : si le créancier le veut, ce sera la faillite.

Mais la charité ne commande-t-elle pas quelque adoucissement à tant de rigueur ?

Par ailleurs, qui est obligé en justice de prendre soin d'une famille nécessiteuse, de personnes malades, d'orphelins ?

Et qui ne voit à quels chocs est exposé l'organisme social, si la charité ne le préserve pas ?

La charité chrétienne est en second lieu, un élément indispensable du progrès social.

Tout le monde sait où l'égoïsme païen avait conduit : à la pourriture et à la désorganisation de la société.

On se rappelle aussi qu'il a suffi de la charité des premiers chrétiens pour abolir l'esclavage, réhabiliter la femme, glorifier le travail et remettre sur pied un corps social tombé en déliquescence.

Comme il avait raison notre grand Léon XIII de dire, dans son discours au Patriciat romain, le 23 mai 1893 :

« Nous vous recommandons par-dessus tout la charité sous ses formes variées : la charité qui donne, la charité qui assiste, la charité qui ranime, la charité qui éclaire, la charité qui fait le bien par les paroles, par les écrits, par les réunions, par les sociétés, par les secours mutuels. Si cette souveraine vertu se pratiquait selon les règles évangéliques, la société civile s'en porterait beaucoup mieux ; alors, on verrait tomber les colères fiévreuses, se calmer les foules, et la solution de la question sociale si ardue, qui fatigue les peuples et les États, deviendrait plus facile. »

Cette charité, complément de la justice et cause du progrès social, n'est ni cette vague fraternité, ni cette fragile solidarité que le socialisme avait cru obtenir par une égalité faite au mètre et au couteau ; ce n'est pas non plus, cet altruisme qui a les dehors, sans avoir les dedans de la vertu. Cette charité, c'est celle que saint Paul a décrite ainsi : « Elle est patiente, elle est bénigne, elle ne cherche pas son propre intérêt, elle souffre tout, elle supporte tout. » La vraie charité vient de Dieu et elle va à Dieu.

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31 décembre 1914 - - - - - \$584,188.43

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1914.

| ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES (Actifs) | PENSIONS | ACTIF |
|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909 | 45 | 1,880 | 5,205 | \$ 16,461.94 |
| 1910 | 149 | 8,540 | 19,269 | 72,217.94 |
| 1911 | 224 | 14,228 | 30,910 | 170,670.80 |
| 1912 | 294 | 19,326 | 39,211 | 284,355.82 |
| 1913 | 349 | 24,492 | 47,957 | 423,745.31 |
| 1914 | 399 | 28,689 | 55,541 | 584,188.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre. Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MATHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1825.

F CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelers sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOUPELLES
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 88, rue St-Pierre. Téléphone 265. Résidence: 18, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

**EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frères

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :
ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres.
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles